



CP n° 63 du 17 juin 2015

Le Sgen-CFDT se réjouit de la nomination – enfin – d'un secrétaire d'Etat à l'Enseignement supérieur et à la Recherche

M.Thierry Mandon, secrétaire d'Etat chargé de la Réforme de l'Etat et de la simplification, vient d'être nommé secrétaire d'Etat à l'ESR. Le Sgen-CFDT, première organisation dans l'enseignement supérieur et la recherche, soulignait, depuis le départ de Geneviève Fioraso, la nécessité d'assurer sa succession. L'urgence des chantiers à ouvrir ou en suspens imposait de nommer un nouveau pilote pour l'ESR.

Pour le Sgen-CFDT, la situation budgétaire difficile des établissements et l'évolution de l'emploi scientifique sont préoccupantes, alors que les effectifs étudiants sont en hausse constante. En 2015, le prélèvement de 100 M € sur les fonds de roulement des établissements leur a déjà porté préjudice et ne doit pas être renouvelé. Les prélèvements annoncés de 200 M € en 2016 et 2017 seraient un renoncement inacceptable à la priorité à la jeunesse portée par le gouvernement.

Le dialogue social, autre priorité gouvernementale, est en panne depuis plus d'un an dans l'enseignement supérieur et la recherche. Ainsi, les discussions qui devaient suivre le protocole social signé en février 2014 par plusieurs organisations syndicales et la CPU n'ont toujours pas été programmées.

Enfin, alors que la quasi-totalité des statuts de COMUE ont été achevés, il est indispensable maintenant que le ministère accompagne la mise en œuvre de ces nouveaux regroupements. La réussite de cette politique ambitieuse nécessite l'adhésion des personnels. Pour cela, il faut que les conséquences, de ces évolutions soient anticipées et accompagnées pour les personnels notamment en y associant les comités techniques et les CHSCT.